

## Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 28 février 2025

### États de la situation financière (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024 (note 1)

	28 février 2025	31 août 2024
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	512 802	373 661
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	8 227	5 168
Marge	3	69
Intérêts à recevoir	48	26
Dividendes à recevoir	1 407	1 408
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	57	648
Montant à recevoir à l'émission de parts	1 721	96
Actifs dérivés	3 200	2 085
<b>Total de l'actif</b>	<b>527 465</b>	<b>383 161</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	57	319
Montant à payer au rachat de parts	1 017	36
Provision pour retenues d'impôt	6	21
Passifs dérivés	1 942	1 649
<b>Total du passif</b>	<b>3 022</b>	<b>2 025</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)</b>	<b>524 443</b>	<b>381 136</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie Plus	12 445	12 597
Catégorie Plus T4	–	–
Catégorie Plus T6	–	–
Catégorie Plus-H	147	143
Catégorie Plus-H T4	–	–
Catégorie Plus-H T6	–	–
Catégorie C	1 536	1 495
Catégorie I	1 762	1 708
Catégorie Plus-F	548	511
Catégorie Plus-F T4	–	–
Catégorie Plus-F T6	–	–
Catégorie Plus-FH	3	3
Catégorie Plus-FH T4	–	–
Catégorie Plus-FH T6	–	–
Catégorie Plus-N	–	–
Catégorie Plus-N T4	–	–
Catégorie Plus-N T6	–	–
Catégorie Plus-NH	–	–
Catégorie Plus-NH T4	–	–
Catégorie Plus-NH T6	–	–
Catégorie O	496 632	353 462
Catégorie OH	11 370	11 217
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 5)</b>		
Catégorie Plus	18,15	17,31
Catégorie Plus T4	12,15	11,77
Catégorie Plus T6	10,52	10,30
Catégorie Plus-H	17,72	17,39
Catégorie Plus-H T4	11,52	11,58
Catégorie Plus-H T6	9,95	10,04
Catégorie C	20,51	19,52
Catégorie I	21,82	20,85
Catégorie Plus-F	17,80	17,01
Catégorie Plus-F T4	13,39	12,91
Catégorie Plus-F T6	11,59	11,27
Catégorie Plus-FH	18,08	17,79
Catégorie Plus-FH T4	12,45	12,43
Catégorie Plus-FH T6	11,01	11,09
Catégorie Plus-N	19,30	18,25

	28 février 2025	31 août 2024
Catégorie Plus-N T4	13,39	12,91
Catégorie Plus-N T6	11,40	11,08
Catégorie Plus-NH	18,30	17,80
Catégorie Plus-NH T4	12,45	12,43
Catégorie Plus-NH T6	10,80	10,90
Catégorie O	25,01	23,87
Catégorie OH	19,15	18,87

#### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 28 février 2025 et 31 août 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
28 février 2025	30 126	32 029
31 août 2024	27 077	28 632

#### Type de garantie\* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
28 février 2025	–	32 029	–	–
31 août 2024	–	28 632	–	–

\* Les définitions se trouvent à la note 2k.

#### Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-H	31 mai 2016
Catégorie Plus-H T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-H T6	31 mai 2016
Catégorie C	16 février 2006
Catégorie I	17 février 2006
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005
Catégorie OH	31 mai 2016

## Mandat privé d'actions internationales CIBC

### États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	1 231	1 228
Revenu de dividendes	2 810	3 837
Profit (perte) sur dérivés	(1 005)	458
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	3 319	3 926
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	2 212	467
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	22 500	31 247
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>31 067</b>	<b>41 163</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(95)	(77)
Revenu tiré du prêt de titres ±	26	30
<b>Total des autres produits</b>	<b>(69)</b>	<b>(47)</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±±	130	137
Frais d'administration fixes ±±±	9	9
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	–	–
Coûts de transaction ±±±±	348	200
Retenues d'impôt (note 7)	204	325
<b>Total des charges avant les renonciations/prises en charge</b>	<b>691</b>	<b>671</b>
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	(10)	(10)
<b>Total des charges après les renonciations/prises en charge</b>	<b>681</b>	<b>661</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>30 317</b>	<b>40 455</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie Plus	667	1 100
Catégorie Plus T4	–	–
Catégorie Plus T6	–	–
Catégorie Plus-H	4	11
Catégorie Plus-H T4	–	–
Catégorie Plus-H T6	–	–
Catégorie C	81	149
Catégorie I	101	148
Catégorie Plus-F	32	52
Catégorie Plus-F T4	–	–
Catégorie Plus-F T6	–	–
Catégorie Plus-FH	–	–
Catégorie Plus-FH T4	–	–
Catégorie Plus-FH T6	–	–
Catégorie Plus-N	–	–
Catégorie Plus-N T4	–	–
Catégorie Plus-N T6	–	–
Catégorie Plus-NH	–	–
Catégorie Plus-NH T4	–	–
Catégorie Plus-NH T6	–	–
Catégorie O	29 025	37 841
Catégorie OH	407	1 154
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)</b>		
Catégorie Plus	703	828
Catégorie Plus T4	–	–
Catégorie Plus T6	–	–
Catégorie Plus-H	8	7
Catégorie Plus-H T4	–	–
Catégorie Plus-H T6	–	–
Catégorie C	76	113
Catégorie I	81	83
Catégorie Plus-F	30	40
Catégorie Plus-F T4	–	–
Catégorie Plus-F T6	–	–
Catégorie Plus-FH	–	–
Catégorie Plus-FH T4	–	–
Catégorie Plus-FH T6	–	–
Catégorie Plus-N	–	–
Catégorie Plus-N T4	–	–

	28 février 2025	29 février 2024
Catégorie Plus-N T6	–	–
Catégorie Plus-NH	–	–
Catégorie Plus-NH T4	–	–
Catégorie Plus-NH T6	–	–
Catégorie O	16 855	17 841
Catégorie OH	605	671
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)</b>		
Catégorie Plus	0,95	1,32
Catégorie Plus T4	0,60	0,98
Catégorie Plus T6	0,51	0,89
Catégorie Plus-H	0,47	1,53
Catégorie Plus-H T4	0,15	1,05
Catégorie Plus-H T6	0,19	0,91
Catégorie C	1,06	1,32
Catégorie I	1,24	1,78
Catégorie Plus-F	1,06	1,29
Catégorie Plus-F T4	0,74	1,11
Catégorie Plus-F T6	0,65	0,99
Catégorie Plus-FH	0,57	1,65
Catégorie Plus-FH T4	0,28	1,20
Catégorie Plus-FH T6	0,24	0,99
Catégorie Plus-N	1,05	1,54
Catégorie Plus-N T4	0,74	1,11
Catégorie Plus-N T6	0,63	0,98
Catégorie Plus-NH	0,50	1,68
Catégorie Plus-NH T4	0,28	1,20
Catégorie Plus-NH T6	0,23	1,08
Catégorie O	1,72	2,11
Catégorie OH	0,68	1,72

#### ± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	28 février 2025		29 février 2024	
	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	34	100,0	40	100,0
Intérêts versés sur la garantie	–	–	–	–
Retenues d'impôt	–	–	–	–
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(8)	(23,5)	(10)	(25,0)
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>26</b>	<b>76,5</b>	<b>30</b>	<b>75,0</b>

#### ±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	1,60 %
Catégorie Plus T4	1,60 %
Catégorie Plus T6	1,60 %
Catégorie Plus-H	1,60 %
Catégorie Plus-H T4	1,60 %
Catégorie Plus-H T6	1,60 %
Catégorie C	1,75 %
Catégorie I	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,60 %
Catégorie Plus-F T4	0,60 %
Catégorie Plus-F T6	0,60 %
Catégorie Plus-FH	0,60 %
Catégorie Plus-FH T4	0,60 %
Catégorie Plus-FH T6	0,60 %
Catégorie Plus-N	0,60 %
Catégorie Plus-N T4	0,60 %
Catégorie Plus-N T6	0,60 %
Catégorie Plus-NH	0,60 %
Catégorie Plus-NH T4	0,60 %
Catégorie Plus-NH T6	0,60 %
Catégorie O	0,00 %
Catégorie OH	0,00 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'actions internationales CIBC

### +++ Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,10 %
Catégorie Plus T4	0,10 %
Catégorie Plus T6	0,10 %
Catégorie Plus-H	0,10 %
Catégorie Plus-H T4	0,10 %
Catégorie Plus-H T6	0,10 %
Catégorie C	0,10 %
Catégorie I	0,10 %
Catégorie Plus-F	0,07 %
Catégorie Plus-F T4	0,07 %
Catégorie Plus-F T6	0,07 %
Catégorie Plus-FH	0,07 %
Catégorie Plus-FH T4	0,07 %
Catégorie Plus-FH T6	0,07 %
Catégorie Plus-N	0,07 %
Catégorie Plus-N T4	0,07 %
Catégorie Plus-N T6	0,07 %
Catégorie Plus-NH	0,07 %
Catégorie Plus-NH T4	0,07 %
Catégorie Plus-NH T6	0,07 %
Catégorie O	s. o.
Catégorie OH	s. o.

### +++ Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2025	2024
<b>Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	155	98
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	1	–
Payé à CIBC World Markets Corp.	–	–
<b>Rabais de courtage (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	77	117
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	29	–

### Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	9	10

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6		Parts de catégorie Plus-H	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>667</b>	<b>1 100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>								
Du revenu de placement net	(94)	-	-	-	-	-	(1)	(2)
<b>Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(94)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>								
Montant reçu à l'émission de parts	447	1 435	-	-	-	-	-	14
Montant reçu au réinvestissement des distributions	93	-	-	-	-	-	1	2
Montant payé au rachat de parts	(1 265)	(2 984)	-	-	-	-	-	-
<b>Total des transactions sur parts rachetables</b>	<b>(725)</b>	<b>(1 549)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>16</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(152)</b>	<b>(449)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>25</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>12 597</b>	<b>13 387</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>143</b>	<b>110</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>12 445</b>	<b>12 938</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>147</b>	<b>135</b>

### Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	728	901	-	-	-	-	8	7
Parts rachetables émises	26	95	-	-	-	-	-	1
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	5	-	-	-	-	-	-	-
	759	996	-	-	-	-	8	8
Parts rachetables rachetées	(73)	(200)	-	-	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>686</b>	<b>796</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

	Parts de catégorie Plus-H T4		Parts de catégorie Plus-H T6		Parts de catégorie C		Parts de catégorie I	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>81</b>	<b>149</b>	<b>101</b>	<b>148</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>								
Du revenu de placement net	-	-	-	-	(6)	(39)	(22)	(46)
<b>Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(6)</b>	<b>(39)</b>	<b>(22)</b>	<b>(46)</b>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>								
Montant reçu à l'émission de parts	-	-	-	-	26	63	39	49
Montant reçu au réinvestissement des distributions	-	-	-	-	6	37	22	46
Montant payé au rachat de parts	-	-	-	-	(66)	(950)	(86)	(53)
<b>Total des transactions sur parts rachetables</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(34)</b>	<b>(850)</b>	<b>(25)</b>	<b>42</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41</b>	<b>(740)</b>	<b>54</b>	<b>144</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 495</b>	<b>2 172</b>	<b>1 708</b>	<b>1 507</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 536</b>	<b>1 432</b>	<b>1 762</b>	<b>1 651</b>

### Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	-	-	-	-	77	127	82	82
Parts rachetables émises	-	-	-	-	1	4	2	3
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	2	1	3
	-	-	-	-	78	133	85	88
Parts rachetables rachetées	-	-	-	-	(3)	(55)	(4)	(3)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>81</b>	<b>85</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions internationales CIBC

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)  
(en milliers de dollars) (suite)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4		Parts de catégorie Plus-F T6		Parts de catégorie Plus-FH	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>32</b>	<b>52</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(7)	(17)	-	-	-	-	-	-
<b>Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(7)</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>								
Montant reçu à l'émission de parts	12	65	-	-	-	-	-	-
Montant reçu au réinvestissement des distributions	6	16	-	-	-	-	-	-
Montant payé au rachat de parts	(6)	(300)	-	-	-	-	-	-
<b>Total des transactions sur parts rachetables</b>	<b>12</b>	<b>(219)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>37</b>	<b>(184)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>511</b>	<b>708</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>548</b>	<b>524</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

**Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)**

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	30	47	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables émises	1	5	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	-	1	-	-	-	-	-	-
	31	53	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables rachetées	-	(20)	-	-	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>31</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

	Parts de catégorie Plus-FH T4		Parts de catégorie Plus-FH T6		Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)**

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables émises	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables rachetées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>-</b>							

	Parts de catégorie Plus-N T6		Parts de catégorie Plus-NH		Parts de catégorie Plus-NH T4		Parts de catégorie Plus-NH T6	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)**

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables émises	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables rachetées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>-</b>							

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)  
(en milliers de dollars) (suite)**

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie O		Parts de catégorie OH	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>29 025</b>	<b>37 841</b>	<b>407</b>	<b>1 154</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>				
Du revenu de placement net	(6 903)	(13 973)	(224)	(467)
<b>Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(6 903)</b>	<b>(13 973)</b>	<b>(224)</b>	<b>(467)</b>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Montant reçu à l'émission de parts	151 202	44 909	1 588	925
Montant reçu au réinvestissement des distributions	6 867	13 940	210	439
Montant payé au rachat de parts	(37 021)	(48 790)	(1 828)	(2 930)
<b>Total des transactions sur parts rachetables</b>	<b>121 048</b>	<b>10 059</b>	<b>(30)</b>	<b>(1 566)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>143 170</b>	<b>33 927</b>	<b>153</b>	<b>(879)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>353 462</b>	<b>371 726</b>	<b>11 217</b>	<b>11 480</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>496 632</b>	<b>405 653</b>	<b>11 370</b>	<b>10 601</b>
<b>Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)</b>				
Aux 28 février 2025 et 29 février 2024				
Solde au début de la période	14 808	17 785	594	693
Parts rachetables émises	6 303	2 126	86	56
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	299	668	12	26
	21 410	20 579	692	775
Parts rachetables rachetées	(1 553)	(2 324)	(98)	(175)
Solde à la fin de la période	19 857	18 255	594	600

**‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)**

En décembre 2024, le Mandat disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

	Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
	4 305	-

**Tableaux des flux de trésorerie (non audité)**  
**(en milliers de dollars)**

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	30 317	40 455
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	95	77
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(3 319)	(3 926)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(22 500)	(31 247)
Achat de placements	(593 819)	(388 951)
Produits de la vente de placements	480 004	386 490
Marge	66	1 570
Intérêts à recevoir	(22)	20
Dividendes à recevoir	1	207
Autres charges à payer et autres passifs	(15)	–
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(109 192)</b>	<b>4 695</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	151 689	46 043
Montant payé au rachat de parts	(39 291)	(55 906)
Distributions versées aux porteurs de parts	(52)	(64)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>112 346</b>	<b>(9 927)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>	<b>3 154</b>	<b>(5 232)</b>
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>	<b>(95)</b>	<b>(77)</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>	<b>5 168</b>	<b>6 026</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	<b>8 227</b>	<b>717</b>
Intérêts reçus	1 209	1 248
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	2 614	3 719

## Mandat privé d'actions internationales CIBC

### Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	18 174	1 682	2 049	
		1 682	2 049	0,4 %
<b>TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES</b>		<b>1 682</b>	<b>2 049</b>	<b>0,4 %</b>
<b>ACTIONS INTERNATIONALES</b>				
<b><sup>1</sup> Australie (note 10)</b>				
Atlassian Corp. PLC	3 719	1 085	1 529	
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	52 440	1 220	1 410	
BHP Group Ltd.	94 972	3 720	3 330	
Bluescope Steel Ltd.	27 529	525	602	
Cochlear Ltd.	6 202	1 357	1 449	
Commonwealth Bank of Australia	14 380	1 436	2 039	
CSL Ltd.	10 570	2 718	2 492	
Fortescue Metals Group Ltd.	15 077	285	224	
GPT Group	140 217	561	583	
Macquarie Group Ltd.	3 381	551	695	
National Australia Bank Ltd.	30 579	1 024	976	
QBE Insurance Group Ltd.	39 282	599	763	
Rio Tinto Ltd.	8 207	860	837	
Sonic Healthcare Ltd.	53 590	1 622	1 328	
Telstra Corp. Ltd.	261 329	932	976	
Vicinity Centres	325 427	584	640	
Wesfarmers Ltd.	44 122	2 340	2 960	
Westpac Banking Corp.	24 263	715	697	
Wisetech Global Ltd.	5 052	447	412	
Woolworths Group Ltd.	20 627	648	558	
		23 229	24 500	4,7 %
<b><sup>4</sup> Autriche (note 10)</b>				
Erste Group Bank AG	9 136	654	888	
		654	888	0,2 %
<b><sup>4</sup> Belgique (note 10)</b>				
KBC Group NV	13 355	1 311	1 676	
		1 311	1 676	0,3 %
<b><sup>12</sup> Bermudes (note 10)</b>				
Arch Capital Group Ltd.	14 269	1 482	1 918	
		1 482	1 918	0,4 %
<b>Brésil</b>				
NU Holdings Ltd.	76 646	1 147	1 192	
		1 147	1 192	0,2 %
<b>Chine</b>				
Meituan, catégorie B	72 000	2 378	2 175	
		2 378	2 175	0,4 %
<b><sup>3</sup> Danemark (note 10)</b>				
DSV AS	6 055	1 360	1 761	
Novo Nordisk AS, catégorie B	87 369	7 501	11 466	
Novozymes AS, catégorie B	26 201	2 182	2 294	
Tryg AS	21 930	662	694	
		11 705	16 215	3,1 %
<b><sup>4</sup> Finlande (note 10)</b>				
Kone OYJ, catégorie B	13 676	946	1 117	
Nordea Bank ABP	71 152	1 203	1 355	
		2 149	2 472	0,5 %
<b><sup>4</sup> France (note 10)</b>				
Air Liquide SA	18 728	3 733	4 972	
Airbus SE	14 722	2 651	3 691	
AXA SA	12 150	615	687	
BNP Paribas SA	23 681	1 985	2 596	
Capgemini SE	4 985	1 214	1 120	
Carrefour SA	33 826	741	650	
Compagnie de Saint-Gobain SA	9 021	851	1 306	
Compagnie Générale des Établissements Michelin	19 684	906	1 012	
Dassault Systèmes SE	10 760	593	617	
Edenred	33 997	2 286	1 566	
Eiffage SA	5 402	719	785	
Engie	46 853	1 080	1 213	
EssilorLuxottica SA	4 973	1 407	2 154	
Hermes International	815	2 643	3 366	
Ipsen SA	3 459	547	580	
L'Oréal SA	8 269	4 120	4 398	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4 362	3 852	4 560	
Publicis Groupe	3 126	479	449	
Rexel SA	14 398	502	566	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Safran SA	14 033	3 388	5 316	
Sanofi SA	11 331	1 540	1 791	
Schneider Electric SE	14 638	3 365	5 203	
Teleperformance	3 013	469	420	
TotalEnergies SE	32 903	2 404	2 870	
Veolia Environnement SA	13 882	569	602	
Vinci SA	13 396	2 053	2 230	
		44 712	54 720	10,4 %
<b><sup>4</sup> Allemagne (note 10)</b>				
Allianz SE, actions nominatives	6 112	2 180	3 028	
Bechtle AG	10 093	481	499	
Brenntag SE	5 312	543	508	
Deutsche Bank AG, actions nominatives	31 832	681	994	
Deutsche Boerse AG	4 338	1 079	1 637	
Deutsche Post AG, actions nominatives	32 551	2 131	1 841	
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	85 209	2 854	4 449	
Evonik Industries AG	24 617	657	708	
HeidelbergCement AG	6 319	832	1 375	
Henkel AG & Co. KGaA, actions privilégiées	2 661	322	332	
Infineon Technologies AG	51 375	2 471	2 757	
Mercedes-Benz Group AG	14 775	1 297	1 329	
Merck KGaA	4 005	898	823	
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	2 146	1 498	1 760	
SAP SE	35 636	9 076	14 307	
Sartorius AG	1 418	583	514	
Siemens AG, actions nominatives	8 866	2 033	2 943	
Siemens Energy AG	31 864	2 152	2 651	
Siemens Healthineers AG	10 916	776	883	
Symrise AG	11 187	1 754	1 628	
		34 298	44 966	8,6 %
<b><sup>6</sup> Hong Kong (note 10)</b>				
AIA Group Ltd.	251 656	3 073	2 796	
Henderson Land Development Co. Ltd.	113 580	466	450	
Hongkong Land Holdings Ltd.	79 181	427	518	
Link REIT	107 370	701	706	
Sun Hung Kai Properties Ltd.	51 555	689	702	
Techtronic Industries Co. Ltd.	30 908	644	626	
		6 000	5 798	1,1 %
<b><sup>8</sup> Inde (note 10)</b>				
HDFC Bank Ltd.	22 843	620	658	
HDFC Bank Ltd., CAAÉ	7 371	650	657	
ICICI Bank Ltd., CAAÉ	37 101	1 212	1 496	
Tata Consultancy Services Ltd.	11 733	657	679	
		3 139	3 490	0,7 %
<b>Indonésie</b>				
PT Bank Central Asia TBK	720 830	544	531	
PT Telkom Indonesia (Persero) TBK	1 758 561	546	364	
		1 090	895	0,2 %
<b><sup>4</sup> Irlande (note 10)</b>				
Aon PLC	5 330	2 106	3 155	
DCC PLC	6 932	655	680	
Experian PLC	33 626	1 711	2 318	
ICON PLC	7 296	2 141	2 006	
Kerry Group PLC, catégorie A	14 228	2 044	2 164	
STERIS PLC	5 165	1 324	1 638	
		9 981	11 961	2,3 %
<b><sup>7</sup> Israël (note 10)</b>				
Bank Hapoalim B.M.	14 794	195	292	
Bank Leumi Le Israel	15 194	257	292	
Check Point Software Technologies Ltd.	9 466	2 288	3 017	
Isracard Ltd.	1	-	-	
Israel Discount Bank, catégorie A	64 077	488	716	
Monday.com Ltd.	4 456	1 425	1 913	
		4 653	6 230	1,2 %
<b><sup>4</sup> Italie (note 10)</b>				
Banco BPM SPA	53 993	599	783	
Enel SPA	202 761	1 984	2 148	
Eni SPA	26 312	582	551	
Ferrari NV	11 182	4 161	7 608	
Intesa Sanpaolo SPA	145 327	807	1 036	
Poste Italiane SPA	37 215	644	869	
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	73 915	869	894	
UniCredit SPA	23 389	1 142	1 785	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'actions internationales CIBC

### Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Unipol Gruppo SPA	35 963	635	777	
		11 423	16 451	3,1 %
<b>Japon</b>				
Aisin Corp.	35 682	583	612	
Bridgestone Corp.	29 701	1 530	1 675	
Brother Industries Ltd.	20 616	502	576	
Capcom Co. Ltd.	12 558	312	451	
Dai-ichi Life Holdings Inc.	19 368	708	831	
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	81 883	2 967	2 727	
Daikin Industries Ltd.	11 317	2 624	1 714	
Daito Trust Construction Co. Ltd.	4 412	661	663	
Daiwa House Industry Co. Ltd.	20 191	815	962	
FANUC Corp.	65 631	3 062	2 733	
Fast Retailing Co. Ltd.	5 651	2 074	2 495	
GLP J-REIT	243	398	299	
GMO Payment Gateway Inc.	28 400	2 579	2 060	
Hamamatsu Photonics K.K.	12 538	368	189	
Hitachi Construction Machinery Co. Ltd.	14 450	467	544	
Honda Motor Co. Ltd.	45 510	666	612	
Hoya Corp.	5 463	820	928	
Hulic Co. Ltd.	48 164	605	651	
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	56 949	537	560	
Isuzu Motors Ltd.	30 869	530	591	
Japan Airlines Co. Ltd.	25 539	621	633	
Japan Exchange Group Inc.	17 405	284	268	
Japan Post Insurance Co. Ltd.	18 594	548	524	
Kansai Electric Power Co. Inc.	26 196	626	439	
KDDI Corp.	46 895	1 987	2 213	
Keyence Corp.	6 237	3 660	3 599	
Komatsu Ltd.	36 406	1 272	1 580	
Kurita Water Industries Ltd.	13 676	662	639	
Marubeni Corp.	11 516	248	262	
MatsukiyoCocokara & Co.	27 587	545	608	
Mitsubishi Corp.	23 853	546	576	
Mitsubishi HC Capital Inc.	23 674	226	232	
Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	103 200	1 776	2 005	
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	219 046	2 352	4 040	
Mitsui & Co. Ltd.	30 362	787	823	
Mizuho Financial Group Inc.	11 913	437	484	
Monotaro Co. Ltd.	13 601	238	331	
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	17 697	569	538	
Murata Manufacturing Co. Ltd.	30 531	940	756	
Nintendo Co. Ltd.	49 302	4 045	5 325	
Nippon Steel Corp.	28 661	905	920	
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	184 884	247	259	
NOF CORP.	32 397	658	634	
Olympus Corp.	45 615	1 072	905	
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	37 535	697	586	
Osaka Gas Co. Ltd.	21 066	587	702	
Panasonic Holdings Corp.	54 972	685	984	
Recruit Holdings Co. Ltd.	42 759	2 620	3 688	
Seiko Epson Corp.	23 607	502	579	
Sekisui Chemical Co. Ltd.	32 198	731	795	
SG Holdings Co. Ltd.	40 176	555	592	
Shimano Inc.	3 835	852	753	
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	70 646	3 081	3 082	
Shionogi & Co.	36 154	733	784	
Shiseido Co. Ltd.	67 500	2 735	1 775	
SOMPO Holdings Inc.	16 640	409	717	
Sony Group Corp.	147 584	3 670	5 341	
Subaru Corp.	24 475	606	656	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	79 799	1 794	2 939	
Suzuki Motor Corp.	38 561	561	683	
T&D Holdings Inc.	18 490	457	563	
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	43 600	1 830	1 820	
TIS Inc.	15 478	430	623	
Tokio Marine Holdings Inc.	46 000	1 419	2 370	
Tokyo Electron Ltd.	3 742	604	810	
Tokyo Gas Co. Ltd.	12 797	417	583	
Toyota Motor Corp.	155 544	3 622	4 082	
Toyota Tsusho Corp.	25 345	573	615	
Uni-Charm Corp.	21 256	352	231	
		78 581	86 819	16,6 %
<b>Jordanie</b>				
Hikma Pharmaceuticals PLC	16 317	478	644	
		478	644	0,1 %

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b><sup>4</sup> Luxembourg (note 10)</b>				
Spotify Technology SA	3 956	1 990	3 480	
		1 990	3 480	0,7 %
<b><sup>4</sup> Pays-Bas (note 10)</b>				
Adyen NV	880	1 677	2 324	
ASM International NV	1 774	832	1 397	
ASML Holding NV	7 194	5 365	7 403	
ASML Holding NV, actions nominatives	1 769	1 225	1 815	
Koninklijke Ahold Delhaize NV	25 018	1 077	1 276	
Koninklijke KPN NV	186 007	979	1 027	
Prosus NV	32 791	1 882	2 089	
Universal Music Group NV	14 873	593	599	
Wolters Kluwer NV	2 869	626	638	
		14 256	18 568	3,5 %
<b>Norvège</b>				
Aker BP ASA	17 445	627	523	
DNB Bank ASA	29 709	805	992	
Equinor ASA	7 853	260	264	
		1 692	1 779	0,3 %
<b><sup>4</sup> Portugal (note 10)</b>				
Energias de Portugal SA	57 440	295	268	
		295	268	0,0 %
<b><sup>10</sup> Singapour (note 10)</b>				
CapitalLand Ascendas REIT	291 371	795	803	
DBS Group Holdings Ltd.	33 793	1 185	1 670	
Parkway Life REIT	177 290	678	721	
Sea Ltd., CAAÉ	19 105	2 146	3 518	
Singapore Telecommunications Ltd.	120 673	311	440	
		5 115	7 152	1,4 %
<b><sup>4</sup> Espagne (note 10)</b>				
Amadeus IT Group SA	31 218	2 771	3 411	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	96 431	1 090	1 849	
Banco de Sabadell SA	200 262	570	795	
Banco Santander SA	238 525	1 430	2 215	
Iberdrola SA	134 387	2 133	2 807	
		7 994	11 077	2,1 %
<b><sup>9</sup> Suède (note 10)</b>				
Assa Abloy AB, catégorie B	46 499	1 665	2 064	
Atlas Copco AB, catégorie A	34 704	577	857	
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	45 515	810	1 058	
Svenska Handelsbanken AB, catégorie A	97 567	1 258	1 773	
Swedbank AB, série A	27 344	796	952	
Volvo AB, série B	16 208	606	728	
		5 712	7 432	1,4 %
<b><sup>2</sup> Suisse (note 10)</b>				
ABB Ltd., actions nominatives	39 641	2 460	3 091	
Alcon Inc.	21 185	2 204	2 860	
Coca-Cola HBC AG	20 351	911	1 248	
Givaudan SA, actions nominatives	145	823	945	
Glencore PLC	76 141	569	443	
Holcim Ltd.	9 885	1 226	1 568	
Julius Baer Group Ltd.	14 025	1 138	1 369	
Lonza Group AG, actions nominatives	376	306	345	
Nestlé SA, actions nominatives	60 501	8 524	8 450	
Novartis AG, actions nominatives	41 226	5 139	6 490	
Roche Holding AG Genussscheine	13 105	5 306	6 314	
Sandoz Group AG	26 880	1 294	1 707	
Sika AG, actions nominatives	2 294	900	846	
Straumann Holding AG	10 470	1 919	2 063	
Swisscom AG	1 295	1 060	1 068	
UBS Group AG, actions nominatives	57 023	2 016	2 859	
Zurich Insurance Group AG	1 800	1 229	1 721	
		37 024	43 387	8,3 %
<b><sup>11</sup> Taiwan (note 10)</b>				
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	12 520	2 792	3 270	
		2 792	3 270	0,6 %
<b><sup>5</sup> Royaume-Uni (note 10)</b>				
3i Group PLC	35 013	1 953	2 535	
Anglo American PLC	5 832	263	249	
Associated British Foods PLC	16 755	678	580	
AstraZeneca PLC	37 776	6 321	8 269	
BAE Systems PLC	79 928	1 511	2 068	
Barclays PLC	247 623	772	1 414	
BP PLC	184 263	1 419	1 467	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'actions internationales CIBC

### Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
British American Tobacco PLC	21 040	980	1 182		Rio Tinto PLC	17 237	1 562	1 507	
Bunzl PLC	19 792	1 082	1 218		Rolls-Royce Holdings PLC	251 173	2 550	3 431	
Compass Group PLC	58 559	2 137	2 966		Shell PLC	116 967	4 404	5 663	
Croda International PLC	3 699	283	223		Standard Chartered PLC	49 053	868	1 143	
Diageo PLC	93 134	4 583	3 689		Tesco PLC	188 892	967	1 310	
Evrax PLC	67 121	702	—		Unilever PLC	45 711	3 366	3 746	
GSK PLC	21 403	583	571		Vodafone Group PLC	211 947	282	271	
Halma PLC	11 060	448	567				55 879	70 719	13,5 %
HSBC Holdings PLC	323 195	3 391	5 545		<sup>12</sup> États-Unis (note 10)				
Imperial Brands PLC	22 632	729	1 152		Coupage Inc.	51 805	1 453	1 776	
InterContinental Hotels Group PLC	19 168	2 263	3 474		Ferguson Enterprises Inc.	7 604	1 561	1 953	
Intertek Group PLC	7 662	667	719		Linde PLC	2 364	1 158	1 597	
Kingfisher PLC	119 913	502	542		MercadoLibre Inc.	554	1 184	1 701	
Lloyds Banking Group PLC	548 327	457	736				5 356	7 027	1,3 %
London Stock Exchange Group PLC	24 580	3 641	5 317		<b>TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES</b>		<b>376 515</b>	<b>457 169</b>	<b>87,2 %</b>
National Grid PLC	96 446	1 584	1 714		<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		<b>378 197</b>	<b>459 218</b>	<b>87,6 %</b>
NatWest Group PLC	130 135	788	1 141		<b>TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME</b>		<b>378 197</b>	<b>459 218</b>	<b>87,6 %</b>
RELX PLC	90 243	4 143	6 310						

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)</b>							
Gouvernement du Canada	3,12 %	2025/04/24	bon du Trésor	850 000	843	846	
Gouvernement du Canada	2,82 %	2025/05/22	bon du Trésor	2 350 000	2 332	2 335	
Province d'Ontario	4,42 %	2025/04/08	billet à escompte, USD	4 000 000	5 709	5 760	
Province d'Ontario	4,42 %	2025/04/29	billet à escompte, USD	8 300 000	11 816	11 923	
Province de Québec	4,36 %	2025/03/13	billet à escompte, USD	1 000 000	1 425	1 445	
Province de Québec	4,33 %	2025/03/14	billet à escompte, USD	2 100 000	2 966	3 033	
Province de Québec	4,36 %	2025/03/20	billet à escompte, USD	14 200 000	20 292	20 498	
Province de Québec	4,36 %	2025/05/14	billet à escompte, USD	5 400 000	7 728	7 744	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>53 111</b>	<b>53 584</b>	<b>10,2 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(792)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>					<b>430 516</b>	<b>512 802</b>	<b>97,8 %</b>
Marge						3	0,0 %
Actifs dérivés						3 200	0,6 %
Passifs dérivés						(1 942)	(0,4) %
Autres actifs, moins les passifs						10 380	2,0 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						<b>524 443</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1-12</sup> Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

### Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
50 787 509	Indice MSCI EAEO	mars 2025	299	USD	2 348,13	52 549 606	1 762
<b>50 787 509</b>	<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés</b>					<b>52 549 606</b>	<b>1 762</b>

Au 28 février 2025, un montant de 2 508 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

### Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	47 570	CAD	42 822	0,900	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	11 857	CAD	10 681	0,901	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	10 298	CAD	9 322	0,905	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	9 868	CAD	8 856	0,897	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	8 708	CAD	7 804	0,896	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	6 439	CAD	5 801	0,901	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	6 436	CAD	5 788	0,899	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	6 036	CAD	5 473	0,907	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	613	CAD	552	0,900	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	153	CAD	138	0,901	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	127	CAD	114	0,897	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	126	CAD	114	0,905	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	83	CAD	75	0,901	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	77	CAD	70	0,907	0,897	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	11	CAD	10	0,900	0,897	—

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions internationales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée		Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale		Valeur nominale				
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	3	CAD	2	0,902	0,898	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	2	CAD	2	0,896	0,896	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	2	CAD	2	0,904	0,895	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	1	CAD	1	0,903	0,897	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	1	CAD	1	0,910	0,896	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	532 573	AUD	592 307	1,112	1,115	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	33 163	AUD	36 803	1,110	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	16 591	AUD	18 348	1,106	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	13 680	AUD	15 262	1,116	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 695	AUD	7 446	1,112	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	426	AUD	473	1,110	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	213	AUD	236	1,106	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	172	AUD	192	1,116	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	117	AUD	130	1,112	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7	AUD	8	1,110	1,115	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	AUD	4	1,105	1,114	-
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	AUD	3	1,116	1,116	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	55 240	CAD	13 601	0,246	0,245	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	12 522	CAD	3 092	0,247	0,245	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	8 199	CAD	2 030	0,248	0,245	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	8 116	CAD	2 017	0,248	0,245	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	661	CAD	163	0,246	0,245	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	105	CAD	26	0,248	0,245	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	98	CAD	24	0,248	0,245	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	12	CAD	3	0,246	0,244	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	2	CAD	-	0,247	0,247	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	2	CAD	-	0,249	0,243	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	163 281	BRL	662 775	4,059	4,086	1
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11 594	BRL	46 822	4,038	4,086	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 053	BRL	8 332	4,059	4,086	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	149	BRL	603	4,038	4,086	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	36	BRL	145	4,059	4,086	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	BRL	11	4,034	4,081	-
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	30 130 000	USD	4 888 536	0,162	0,170	328
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	2 190 000	USD	384 241	0,175	0,170	(18)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/06/06	BRL	28 795 000	USD	4 925 674	0,171	0,166	(193)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	5 021 362	BRL	28 795 000	5,735	5,891	192
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	565 850	BRL	3 525 000	6,230	5,891	(47)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	24 068	CAD	38 065	1,582	1,604	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	23 356	CAD	36 855	1,578	1,604	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	20 876	CAD	32 729	1,568	1,604	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	5 374	CAD	8 648	1,609	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	3 569	CAD	5 629	1,577	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	3 365	CAD	5 288	1,571	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	310	CAD	491	1,582	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	263	CAD	416	1,578	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	256	CAD	401	1,568	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	69	CAD	112	1,609	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	46	CAD	73	1,577	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	5	CAD	9	1,582	1,604	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	5	CAD	7	1,577	1,603	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	4	CAD	7	1,567	1,603	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	1	CAD	2	1,612	1,603	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CHF	1	CAD	1	1,575	1,600	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	496 011	CHF	314 485	0,634	0,623	(8)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	39 064	CHF	24 571	0,629	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	31 208	CHF	19 783	0,634	0,623	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	14 916	CHF	9 492	0,636	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 235	CHF	3 953	0,634	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 695	CHF	2 987	0,636	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	510	CHF	321	0,629	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	402	CHF	255	0,634	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	199	CHF	127	0,636	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	109	CHF	69	0,634	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	63	CHF	40	0,638	0,624	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9	CHF	6	0,629	0,624	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7	CHF	4	0,634	0,623	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	CHF	2	0,637	0,624	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	CHF	1	0,636	0,625	-
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/05/30	CAD	19 939 346	CHF	12 525 000	0,628	0,620	(256)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	22 444 142	CAD	7 721	0,000344	0,000347	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	5 087 667	CAD	1 745	0,000343	0,000347	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	3 636 877	CAD	1 265	0,000348	0,000347	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	3 297 691	CAD	1 134	0,000344	0,000347	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	268 481	CAD	92	0,000344	0,000347	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	44 332	CAD	15	0,000348	0,000347	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	42 640	CAD	15	0,000344	0,000347	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	4 670	CAD	2	0,000345	0,000347	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	758	CAD	-	0,000343	0,000343	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions internationales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	COP	742	CAD	—	0,000337	0,000351	—
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	92 724	COP	269 289 276	2 904,210	2 878,510	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 166	COP	3 385 292	2 904,209	2 878,503	—
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	20	COP	59 003	2 903,700	2 878,204	—
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/29	COP	2 756 515 000	USD	651 967	0,000237	0,000239	10
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/29	COP	10 702 050 000	USD	2 449 738	0,000229	0,000239	156
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/29	COP	1 371 395 000	USD	323 453	0,000236	0,000239	6
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/04/29	USD	966 638	COP	4 020 200 000	4 158,950	4 184,314	9
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	129 411	CAD	25 851	0,200	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	37 166	CAD	7 397	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	31 895	CAD	6 334	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	30 737	CAD	6 088	0,198	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	30 113	CAD	6 007	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	21 525	CAD	4 283	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	18 244	CAD	3 635	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	1 668	CAD	333	0,200	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	542	CAD	108	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	455	CAD	91	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	390	CAD	77	0,198	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	235	CAD	47	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	29	CAD	6	0,200	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	9	CAD	2	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	8	CAD	2	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	7	CAD	1	0,199	0,201	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	DKK	4	CAD	1	0,200	0,202	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	349 290	DKK	1 763 072	5,048	4,968	(6)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	19 957	DKK	99 753	4,998	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12 889	DKK	64 863	5,032	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9 922	DKK	49 606	5,000	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 566	DKK	27 915	5,015	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 479	DKK	27 545	5,028	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 391	DKK	22 164	5,048	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	257	DKK	1 284	4,998	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	165	DKK	832	5,032	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	133	DKK	664	5,000	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	77	DKK	386	5,048	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	72	DKK	359	5,015	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	70	DKK	354	5,028	4,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	DKK	22	5,002	4,969	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	DKK	15	5,031	4,962	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2	DKK	12	5,000	4,979	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	DKK	6	5,016	4,976	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	DKK	6	5,024	4,984	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	159 445	CAD	237 488	1,489	1,501	2
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	32 032	CAD	48 093	1,501	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	26 510	CAD	39 476	1,489	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	23 384	CAD	34 739	1,486	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	2 056	CAD	3 062	1,489	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	414	CAD	621	1,501	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	345	CAD	513	1,489	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	301	CAD	448	1,486	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	36	CAD	53	1,490	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	7	CAD	11	1,501	1,501	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	6	CAD	9	1,490	1,502	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	5	CAD	8	1,486	1,501	—
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	EUR	710 000	CAD	1 049 764	1,479	1,501	16
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	EUR	630 000	CAD	936 986	1,487	1,501	9
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	EUR	275 000	CAD	407 971	1,484	1,501	5
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 852 225	EUR	1 929 988	0,677	0,666	(45)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	162 571	EUR	109 319	0,672	0,666	(2)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	61 544	EUR	41 242	0,670	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	53 031	EUR	35 677	0,673	0,666	(1)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	35 856	EUR	24 262	0,677	0,666	(1)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	29 719	EUR	20 025	0,674	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 094	EUR	1 408	0,672	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	920	EUR	619	0,673	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	826	EUR	553	0,670	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	639	EUR	431	0,676	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	625	EUR	423	0,677	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	426	EUR	287	0,674	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	37	EUR	25	0,673	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	16	EUR	11	0,673	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	14	EUR	10	0,670	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11	EUR	8	0,676	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7	EUR	5	0,673	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	CAD	20 588 819	EUR	13 930 000	0,677	0,666	(324)
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	CAD	1 053 687	EUR	700 000	0,664	0,666	3
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	CAD	738 965	EUR	500 000	0,677	0,666	(12)
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	CAD	1 182 028	EUR	795 000	0,673	0,666	(12)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions internationales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte)
										latent(e) (en milliers de dollars)
4	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/17	CAD	1 032 466	EUR	695 000	0,673	0,666	(11)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	71 130	CAD	127 049	1,786	1,819	2
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	11 347	CAD	20 124	1,774	1,819	1
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	10 129	CAD	18 115	1,789	1,819	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	9 119	CAD	16 362	1,794	1,819	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	904	CAD	1 615	1,786	1,819	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	131	CAD	234	1,789	1,819	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	116	CAD	208	1,794	1,819	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	16	CAD	28	1,786	1,819	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	2	CAD	4	1,789	1,820	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	2	CAD	4	1,792	1,817	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 558 148	GBP	879 316	0,564	0,550	(41)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	55 553	GBP	31 179	0,561	0,550	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	25 529	GBP	14 273	0,559	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	20 805	GBP	11 571	0,556	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	19 588	GBP	11 054	0,564	0,550	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	18 412	GBP	10 360	0,563	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	715	GBP	402	0,561	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	341	GBP	193	0,564	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	324	GBP	181	0,559	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	285	GBP	159	0,556	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	254	GBP	143	0,563	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	202	GBP	114	0,563	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12	GBP	7	0,561	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	GBP	3	0,559	0,550	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	GBP	3	0,556	0,549	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	GBP	3	0,563	0,549	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	GBP	2	0,563	0,549	-
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/05/30	CAD	1 816 840	GBP	1 015 000	0,559	0,552	(23)
6	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/11	HKD	6 140 000	CAD	1 137 201	0,185	0,186	5
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	45 317	CAD	8 242	0,182	0,186	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	10 273	CAD	1 886	0,184	0,186	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	7 921	CAD	1 452	0,183	0,186	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	6 418	CAD	1 170	0,182	0,186	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	584	CAD	106	0,182	0,186	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	105	CAD	19	0,183	0,186	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	83	CAD	15	0,182	0,186	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	10	CAD	2	0,182	0,185	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	2	CAD	-	0,185	0,185	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	1	CAD	-	0,181	0,188	-
6	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/11	CAD	3 160 083	HKD	17 480 000	5,532	5,376	(91)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	100 074	HKD	544 639	5,442	5,377	(1)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 146	HKD	33 303	5,419	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 666	HKD	25 548	5,475	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 479	HKD	24 599	5,492	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 321	HKD	23 583	5,458	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 025	HKD	22 090	5,488	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 449	HKD	13 320	5,439	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 403	HKD	13 186	5,488	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 212	HKD	12 154	5,496	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 258	HKD	6 847	5,442	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	79	HKD	430	5,419	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	67	HKD	368	5,492	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	60	HKD	329	5,475	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	57	HKD	311	5,458	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	52	HKD	283	5,488	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	31	HKD	171	5,488	5,378	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	31	HKD	166	5,439	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	28	HKD	156	5,496	5,377	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	22	HKD	119	5,441	5,378	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	HKD	8	5,435	5,396	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	HKD	6	5,496	5,358	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	HKD	6	5,467	5,364	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	HKD	5	5,485	5,376	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	HKD	5	5,500	5,380	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	HKD	3	5,537	5,339	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	HKD	3	5,407	5,407	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	HKD	3	5,460	5,353	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	750 829	CAD	2 780	0,004	0,004	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	255 047	CAD	957	0,004	0,004	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	206 171	CAD	762	0,004	0,004	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	9 543	CAD	35	0,004	0,004	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	3 136	CAD	12	0,004	0,004	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	2 658	CAD	10	0,004	0,004	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	166	CAD	1	0,004	0,004	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	54	CAD	-	0,004	0,004	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HUF	46	CAD	-	0,004	0,004	-
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	HUF	382 725 000	CAD	1 406 353	0,004	0,004	12
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	HUF	381 535 000	CAD	1 393 379	0,004	0,004	20

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions internationales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devises achetées		Devises vendues		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale	Devises	Valeur nominale	Devises			
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	34 196	HUF	9 283 760	271,484	268,867	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	31 438	HUF	8 532 567	271,412	268,867	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	440	HUF	119 552	271,486	268,867	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	405	HUF	109 995	271,413	268,865	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8	HUF	2 084	271,355	268,905	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7	HUF	1 918	271,231	268,948	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	55 784 948	CAD	4 856	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	13 438 305	CAD	1 174	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	12 276 845	CAD	1 072	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	8 405 731	CAD	734	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	8 202 631	CAD	716	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	6 669 014	CAD	580	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	6 350 120	CAD	552	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	673 522	CAD	59	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	165 743	CAD	14	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	106 892	CAD	9	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	85 772	CAD	7	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	82 178	CAD	7	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	11 732	CAD	1	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	2 868	CAD	-	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	1 847	CAD	-	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	1 488	CAD	-	0,000087	0,000087	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	IDR	1 428	CAD	-	0,000084	0,000084	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	58 866	IDR	675 211 817	11 470,306	11 464,208	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 262	IDR	14 596 331	11 567,589	11 464,198	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 041	IDR	11 975 001	11 506,679	11 464,158	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	740	IDR	8 488 228	11 470,268	11 464,227	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	637	IDR	7 320 129	11 499,873	11 464,213	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	16	IDR	186 633	11 570,552	11 463,943	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	13	IDR	153 960	11 506,726	11 463,887	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	13	IDR	147 943	11 468,450	11 468,450	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	IDR	3 267	11 667,857	11 667,857	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	IDR	2 688	11 686,957	11 686,957	-
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/27	IDR	17 117 000 000	USD	1 050 058	0,000061	0,000060	(25)
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	5 683	CAD	2 269	0,399	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	1 611	CAD	643	0,399	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	1 338	CAD	534	0,399	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	1 118	CAD	445	0,398	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	861	CAD	343	0,398	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	751	CAD	298	0,397	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	73	CAD	29	0,399	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	30	CAD	12	0,399	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	11	CAD	4	0,398	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	9	CAD	4	0,398	0,401	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	1	CAD	1	0,398	0,398	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	1	CAD	-	0,404	0,404	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	-	CAD	-	0,421	0,421	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ILS	-	CAD	-	0,375	0,375	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	28 809	ILS	71 938	2,497	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 469	ILS	6 202	2,512	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	558	ILS	1 407	2,522	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	472	ILS	1 185	2,513	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	362	ILS	904	2,497	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	296	ILS	745	2,513	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	32	ILS	80	2,511	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8	ILS	19	2,521	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	ILS	16	2,498	2,494	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	ILS	15	2,514	2,494	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	ILS	9	2,515	2,495	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	ILS	1	2,527	2,482	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	ILS	-	2,615	2,429	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	ILS	-	2,455	2,455	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	ILS	-	2,667	2,667	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	157 844	CAD	2 572	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	45 857	CAD	751	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	38 310	CAD	629	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	26 030	CAD	425	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	24 897	CAD	409	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	24 379	CAD	402	0,017	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	23 751	CAD	386	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	22 182	CAD	361	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	2 154	CAD	35	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	570	CAD	9	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	343	CAD	6	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	341	CAD	6	0,016	0,016	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	315	CAD	5	0,017	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	286	CAD	5	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	38	CAD	1	0,016	0,017	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	10	CAD	-	0,016	0,016	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions internationales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	6	CAD	–	0,017	0,017	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	6	CAD	–	0,017	0,017	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	5	CAD	–	0,016	0,016	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	INR	5	CAD	–	0,016	0,016	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	33 442	INR	2 052 692	61,381	60,580	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 376	INR	145 576	61,259	60,580	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	459	INR	28 219	61,419	60,580	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	420	INR	25 805	61,380	60,580	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	31	INR	1 879	61,260	60,589	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7	INR	450	61,359	60,615	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	INR	363	61,396	60,576	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	INR	33	60,722	60,722	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	–	INR	6	63,400	63,400	–
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	INR	574 695 000	USD	6 752 570	0,012	0,011	(273)
8	Banque de Montréal	A-1	2025/03/12	USD	1 270 303	INR	111 605 000	87,857	87,552	(6)
8	Banque de Montréal	A-1	2025/03/12	USD	1 171 179	INR	101 430 000	86,605	87,552	18
8	Banque de Montréal	A-1	2025/03/12	USD	950 881	INR	83 340 000	87,645	87,552	(1)
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	USD	2 708	INR	235 000	86,783	87,553	–
8	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/12	USD	1 643 275	INR	143 425 000	87,280	87,552	7
8	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/12	USD	1 545 241	INR	134 660 000	87,145	87,552	11
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	17 772 720	CAD	165 845	0,009	0,010	5
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	4 150 251	CAD	39 050	0,009	0,010	1
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	3 252 866	CAD	30 494	0,009	0,010	1
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	3 030 775	CAD	28 094	0,009	0,010	1
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	2 823 658	CAD	26 902	0,010	0,010	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	2 200 314	CAD	20 930	0,010	0,010	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	208 968	CAD	1 950	0,009	0,010	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	61 839	CAD	589	0,010	0,010	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	42 042	CAD	394	0,009	0,010	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	3 639	CAD	34	0,009	0,010	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	1 074	CAD	10	0,010	0,010	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	732	CAD	7	0,009	0,010	–
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/30	JPY	762 185 000	CAD	7 309 066	0,010	0,010	61
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 109 085	JPY	222 726 795	105,604	103,945	(34)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	98 834	JPY	10 570 696	106,954	103,945	(3)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	61 534	JPY	6 455 646	104,911	103,945	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	28 807	JPY	3 098 774	107,571	103,945	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	26 514	JPY	2 799 945	105,604	103,945	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	25 426	JPY	2 690 428	105,816	103,945	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 269	JPY	135 740	106,953	103,944	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	790	JPY	82 909	104,911	103,944	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	462	JPY	48 801	105,602	103,945	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	316	JPY	33 408	105,815	103,945	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	22	JPY	2 371	106,946	103,946	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	14	JPY	1 450	104,920	103,943	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6	JPY	587	105,766	103,894	–
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/16	MXN	44 010 000	CAD	2 994 584	0,068	0,070	78
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/16	CAD	1 699 306	MXN	25 000 000	14,712	14,326	(46)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/16	CAD	1 308 040	MXN	19 010 000	14,533	14,326	(19)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	119 833	CAD	15 274	0,127	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	20 461	CAD	2 608	0,127	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	17 049	CAD	2 170	0,127	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	15 927	CAD	2 049	0,129	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	1 367	CAD	174	0,127	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	220	CAD	28	0,127	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	189	CAD	24	0,129	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	24	CAD	3	0,127	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	4	CAD	–	0,128	0,128	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NOK	3	CAD	–	0,130	0,127	–
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/29	NOK	22 180 000	CAD	2 825 204	0,127	0,128	17
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/29	NOK	8 350 000	CAD	1 070 449	0,128	0,128	(1)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/04/29	NOK	20 665 000	CAD	2 627 981	0,127	0,128	20
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/29	NOK	16 490 000	CAD	2 116 029	0,128	0,128	(3)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/29	NOK	5 570 000	CAD	709 539	0,127	0,128	4
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	175 601	NOK	1 376 603	7,839	7,790	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	46 047	NOK	358 806	7,792	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	22 649	NOK	176 807	7,806	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	15 847	NOK	124 152	7,835	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 141	NOK	24 750	7,880	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 208	NOK	17 306	7,839	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	594	NOK	4 631	7,792	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	292	NOK	2 280	7,806	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	204	NOK	1 599	7,835	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	40	NOK	316	7,880	7,791	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	38	NOK	302	7,840	7,790	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	10	NOK	81	7,794	7,787	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	NOK	40	7,800	7,785	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	NOK	28	7,834	7,791	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	NOK	6	7,900	7,789	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions internationales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	14 181	CAD	11 494	0,810	0,809	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	3 215	CAD	2 599	0,809	0,809	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	2 084	CAD	1 686	0,809	0,809	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	1 672	CAD	1 369	0,819	0,809	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	170	CAD	137	0,810	0,809	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	27	CAD	22	0,809	0,809	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	23	CAD	19	0,815	0,809	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	3	CAD	2	0,810	0,810	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	-	CAD	-	0,809	0,809	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	-	CAD	-	0,805	0,805	-
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/24	NZD	3 550 000	CAD	2 900 822	0,817	0,809	(31)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/24	NZD	820 000	CAD	668 493	0,815	0,809	(6)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	NZD	5 390 000	CAD	4 374 120	0,812	0,809	(16)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	137 783	NZD	170 147	1,235	1,236	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	14 053	NZD	17 187	1,223	1,236	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 732	NZD	2 139	1,235	1,236	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	181	NZD	221	1,223	1,236	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	30	NZD	37	1,235	1,236	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3	NZD	4	1,225	1,236	-
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/24	CAD	1 718 388	NZD	2 110 000	1,228	1,237	13
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	PEN	8 220 000	USD	2 209 024	0,269	0,271	31
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	273 519	CAD	6 695	0,024	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	62 002	CAD	1 522	0,025	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	43 962	CAD	1 087	0,025	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	40 188	CAD	980	0,024	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	3 272	CAD	80	0,024	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	541	CAD	13	0,025	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	520	CAD	13	0,024	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	57	CAD	1	0,024	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	9	CAD	-	0,025	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PHP	9	CAD	-	0,024	0,025	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	80 587	PHP	3 281 740	40,723	40,123	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 013	PHP	41 255	40,723	40,123	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	18	PHP	719	40,716	40,126	-
	Banque de Montréal	A-1	2025/05/05	PHP	75 665 000	USD	1 300 428	0,017	0,017	3
	Banque de Montréal	A-1	2025/05/05	PHP	56 070 000	USD	965 476	0,017	0,017	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	7 763	CAD	2 774	0,357	0,357	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	2 645	CAD	960	0,363	0,357	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	2 138	CAD	762	0,356	0,357	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	99	CAD	35	0,357	0,357	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	33	CAD	12	0,363	0,357	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	28	CAD	10	0,356	0,357	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	2	CAD	1	0,355	0,355	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	1	CAD	-	0,357	0,357	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	PLN	-	CAD	-	0,354	0,354	-
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	PLN	3 980 000	CAD	1 416 360	0,356	0,356	2
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	PLN	3 945 000	CAD	1 395 418	0,354	0,356	10
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	34 192	PLN	95 992	2,807	2,799	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	31 636	PLN	88 732	2,805	2,799	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	440	PLN	1 236	2,807	2,799	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	408	PLN	1 144	2,805	2,799	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8	PLN	22	2,806	2,799	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	7	PLN	20	2,805	2,801	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	318 042	CAD	42 832	0,135	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	182 620	CAD	24 517	0,134	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	88 492	CAD	11 732	0,133	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	17 374	CAD	2 290	0,132	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	14 270	CAD	1 896	0,133	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	14 132	CAD	1 875	0,133	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	4 103	CAD	553	0,135	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	2 357	CAD	316	0,134	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	1 239	CAD	164	0,133	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	185	CAD	25	0,133	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	182	CAD	24	0,133	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	72	CAD	10	0,135	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	41	CAD	6	0,134	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	22	CAD	3	0,132	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	3	CAD	-	0,134	0,134	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SEK	3	CAD	-	0,132	0,136	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	156 632	SEK	1 191 973	7,610	7,440	(4)
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9 204	SEK	69 441	7,544	7,440	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 789	SEK	35 830	7,483	7,440	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 857	SEK	21 594	7,558	7,440	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 969	SEK	14 985	7,610	7,440	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 870	SEK	14 216	7,600	7,440	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	119	SEK	895	7,545	7,440	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	64	SEK	477	7,483	7,441	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	36	SEK	275	7,558	7,441	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	34	SEK	261	7,610	7,441	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions internationales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	30	SEK	230	7,599	7,440	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	28	SEK	210	7,569	7,440	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2	SEK	16	7,536	7,429	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	SEK	8	7,464	7,464	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	SEK	5	7,531	7,415	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	SEK	4	7,604	7,463	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	SEK	4	7,510	7,510	-
9	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/29	CAD	1 052 130	SEK	7 815 000	7,428	7,435	1
9	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/29	CAD	2 080 496	SEK	15 385 000	7,395	7,435	11
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	37 899	CAD	40 085	1,058	1,071	1
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	615	CAD	651	1,059	1,071	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	476	CAD	504	1,058	1,071	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	8	CAD	9	1,058	1,071	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	8	CAD	8	1,059	1,071	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	-	CAD	-	1,071	1,071	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 931	SGD	6 562	0,947	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 997	SGD	2 833	0,945	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 189	SGD	1 126	0,947	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	864	SGD	814	0,943	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	856	SGD	810	0,946	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	721	SGD	683	0,947	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	422	SGD	399	0,946	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	379	SGD	354	0,933	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	375	SGD	350	0,934	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	89	SGD	85	0,947	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	39	SGD	37	0,945	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12	SGD	11	0,947	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11	SGD	11	0,943	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11	SGD	10	0,946	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	SGD	5	0,947	0,935	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	SGD	4	0,933	0,933	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5	SGD	4	0,934	0,934	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2	SGD	1	0,948	0,936	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	SGD	1	0,941	0,928	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	SGD	-	0,952	0,952	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	SGD	-	0,950	0,950	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	SGD	-	0,944	0,944	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	SGD	-	0,900	0,900	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	SGD	-	0,889	0,889	-
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	SGD	-	1,000	1,000	-
10	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/24	CAD	4 823 406	SGD	4 560 000	0,945	0,934	(59)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/20	TRY	95 440 000	CAD	3 537 763	0,037	0,039	189
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/20	TRY	22 735 000	CAD	867 241	0,038	0,039	21
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	TWD	1 547 514	CAD	67 398	0,044	0,044	1
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	TWD	19 455	CAD	847	0,044	0,044	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	TWD	340	CAD	15	0,044	0,044	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 574	TWD	128 979	23,141	22,731	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 272	TWD	29 237	22,982	22,731	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	906	TWD	20 730	22,870	22,732	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	820	TWD	18 951	23,108	22,731	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	67	TWD	1 543	23,140	22,731	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11	TWD	255	22,870	22,727	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11	TWD	245	23,113	22,727	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1	TWD	27	23,077	22,689	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	TWD	5	22,727	22,727	-
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	-	TWD	4	23,529	22,222	-
11	Banque de Montréal	A-1	2025/05/07	USD	1 885 567	TWD	62 120 000	32,945	32,869	(6)
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	197 287	CAD	280 922	1,424	1,446	4
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	101 127	CAD	143 123	1,415	1,446	3
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	72 729	CAD	103 319	1,421	1,446	2
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	36 763	CAD	52 539	1,429	1,446	1
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	35 884	CAD	51 139	1,425	1,446	1
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	23 027	CAD	32 632	1,417	1,446	1
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	17 648	CAD	25 009	1,417	1,446	1
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	2 548	CAD	3 628	1,424	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	1 285	CAD	1 818	1,415	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	938	CAD	1 333	1,421	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	519	CAD	740	1,425	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	276	CAD	391	1,417	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	228	CAD	322	1,417	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	44	CAD	63	1,424	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	22	CAD	32	1,415	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	16	CAD	23	1,421	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	9	CAD	13	1,425	1,446	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	5	CAD	7	1,418	1,447	-
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	4	CAD	6	1,418	1,446	-
12	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	USD	4 000 000	CAD	5 758 920	1,440	1,443	14
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	USD	460 000	CAD	656 613	1,427	1,443	7
12	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/24	USD	610 000	CAD	874 081	1,433	1,443	6

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Mandat privé d'actions internationales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	USD	435 000	CAD	629 643	1,447	1,443	(2)
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 942 258	USD	1 358 344	0,699	0,692	(22)
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	391 050	USD	276 205	0,706	0,692	(8)
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	82 527	USD	58 268	0,706	0,692	(2)
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	24 417	USD	17 076	0,699	0,692	–
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 040	USD	3 560	0,706	0,692	–
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 059	USD	747	0,706	0,692	–
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	426	USD	298	0,699	0,692	–
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	88	USD	62	0,706	0,692	–
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	19	USD	13	0,706	0,692	–
12	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/24	CAD	2 342 281	USD	1 640 000	0,700	0,693	(25)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	CAD	3 014 663	USD	2 135 000	0,708	0,693	(67)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	CAD	1 533 041	USD	1 075 000	0,701	0,693	(19)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	CAD	932 144	USD	655 000	0,703	0,693	(13)
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	CAD	935 915	USD	660 000	0,705	0,693	(17)
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/24	CAD	924 892	USD	650 000	0,703	0,693	(13)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	ZAR	65 460 000	CAD	5 012 865	0,077	0,077	49
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	ZAR	20 235 000	CAD	1 590 699	0,079	0,077	(26)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	ZAR	10 590 000	CAD	811 563	0,077	0,077	7
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	144 063	CAD	11 097	0,077	0,077	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	32 656	CAD	2 523	0,077	0,077	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	22 748	CAD	1 765	0,078	0,077	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	21 167	CAD	1 626	0,077	0,077	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	1 723	CAD	133	0,077	0,077	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	274	CAD	21	0,077	0,077	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	272	CAD	21	0,078	0,077	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	30	CAD	2	0,077	0,077	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	5	CAD	–	0,078	0,078	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	ZAR	5	CAD	–	0,077	0,077	–
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/06/03	ZAR	79 975 000	CAD	6 165 250	0,077	0,076	(55)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	6 238 300	ZAR	79 975 000	12,820	12,932	54
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	1 222 208	ZAR	16 310 000	13,345	12,932	(39)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	133 745	ZAR	1 728 497	12,924	12,956	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	17 558	ZAR	229 671	13,080	12,956	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 681	ZAR	21 729	12,924	12,956	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	226	ZAR	2 955	13,081	12,956	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	29	ZAR	379	12,926	12,957	–
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4	ZAR	52	13,089	12,957	–
<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme</b>										<b>(504)</b>

\* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

\*\* Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

### Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

#### Conventions de compensation (note 2d) (en milliers de dollars)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 28 février 2025 et 31 août 2024, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
<b>Au 28 février 2025</b>						
Actifs dérivés de gré à gré	1 438	–	1 438	(1 045)	–	393
Passifs dérivés de gré à gré	(1 942)	–	(1 942)	1 045	–	(897)
<b>Total</b>	<b>(504)</b>	<b>–</b>	<b>(504)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(504)</b>
<b>Au 31 août 2024</b>						
Actifs dérivés de gré à gré	730	–	730	(353)	–	377
Passifs dérivés de gré à gré	(1 649)	–	(1 649)	353	–	(1 296)
<b>Total</b>	<b>(919)</b>	<b>–</b>	<b>(919)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(919)</b>

#### Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Mandat ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé d'actions internationales CIBC (le *Mandat*) cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié constitué essentiellement de titres de participation de sociétés situées principalement en Europe, en Australie et en Extrême-Orient.

Stratégies de placement : Le Mandat emploie essentiellement une combinaison de styles de placement, comme les stratégies de croissance, de valeur et de base, et investit dans des fonds négociés en Bourse. Au moment de prendre des décisions de placement, le Mandat analyse plusieurs critères de placement, tels que la sélection des pays/régions, la pondération des devises, la sélection de titres et la répartition sectorielle. Le choix des titres sera fondé principalement sur l'approche ascendante détaillée.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

### Risque de concentration aux 28 février 2025 et 31 août 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 28 février 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

#### Au 31 août 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Actions canadiennes</b>	0,6
<b>Actions internationales</b>	
Australie	4,6
Autriche	0,2
Belgique	0,1
Bermudes	0,5
Brésil	0,4
Danemark	4,3
Finlande	0,8
France	10,7
Allemagne	6,5
Hong Kong	1,0
Inde	0,8
Indonésie	0,2
Irlande	2,5
Israël	1,0
Italie	2,8
Japon	17,1
Jordanie	0,1
Luxembourg	0,3
Pays-Bas	4,6
Norvège	0,3
Portugal	0,1
Singapour	1,0
Espagne	1,8
Suède	1,2
Suisse	8,5
Taiwan	0,6
Royaume-Uni	13,0
États-Unis	1,9
<b>Placements à court terme</b>	10,5
<b>Actifs (passifs) dérivés</b>	0,1
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

### Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	28 février 2025	31 août 2024
AAA	4,0	0,7
AA	6,2	9,8
<b>Total</b>	<b>10,2</b>	<b>10,5</b>

### Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 28 février 2025 et 31 août 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

#### Au 28 février 2025

Devise (note 2c)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
EUR	130 295		24,8
JPY	92 244		17,6
USD	79 124		15,1
GBP	71 007		13,5
AUD	22 622		4,3
CHF	21 453		4,1
DKK	15 915		3,0
NOK	10 941		2,1
BRL	6 747		1,3
NZD	6 049		1,2
ZAR	5 975		1,1
HKD	5 256		1,0
TRY	4 614		0,9
SEK	4 250		0,8
COP	3 645		0,7
PEN	3 225		0,6
PHP	3 199		0,6
HUF	2 769		0,5
PLN	2 761		0,5
TWD	(2 666)		(0,5)

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

#### Au 31 août 2024

Devise (note 2c)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
EUR	93 551		24,5
JPY	66 864		17,5
USD	58 217		15,3
GBP	51 584		13,5
CHF	22 051		5,8
AUD	16 284		4,3
DKK	15 991		4,2
INR	8 853		2,3
COP	6 121		1,6
BRL	5 992		1,6
MXN	5 087		1,3
NOK	5 047		1,3
SEK	4 533		1,2
ZAR	3 135		0,8
TRY	3 065		0,8
IDR	2 264		0,6

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

## Mandat privé d'actions internationales CIBC

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
<b>Incidence sur l'actif net</b> (en milliers de dollars)	<b>4 933</b>	<b>3 702</b>

### Risque de taux d'intérêt

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Mandat ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Mandat n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	28 février 2025	31 août 2024
Indice MSCI EAEO	5 042	3 960

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 28 février 2025 et 31 août 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 28 février 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Placements à court terme	–	53 584	–	53 584
Actions	37 727	421 491	–	459 218
Actifs dérivés	1 762	1 438	–	3 200
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>39 489</b>	<b>476 513</b>	<b>–</b>	<b>516 002</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	–	(1 942)	–	(1 942)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>–</b>	<b>(1 942)</b>	<b>–</b>	<b>(1 942)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>39 489</b>	<b>474 571</b>	<b>–</b>	<b>514 060</b>

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

#### Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Placements à court terme	–	39 905	–	39 905
Actions	31 886	301 870	–	333 756
Actifs dérivés	1 355	730	–	2 085
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>33 241</b>	<b>342 505</b>	<b>–</b>	<b>375 746</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	–	(1 649)	–	(1 649)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>–</b>	<b>(1 649)</b>	<b>–</b>	<b>(1 649)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>33 241</b>	<b>340 856</b>	<b>–</b>	<b>374 097</b>

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

### Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

	28 février 2025	31 août 2024
<b>Juste valeur des actifs transférés du niveau 1 au niveau 2</b> <b>au cours de la période (en milliers de dollars)</b>	<b>2 300</b>	<b>–</b>

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

### Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Mandat ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

## Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

### 1. Mandats privés CIBC – Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres, et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat pourrait prendre fin ou des catégories supplémentaires pourraient être offertes.

Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

Catégories	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé de revenu d'actions CIBC	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓					
Catégorie Plus-H T4		✓					
Catégorie Plus-H T6		✓					
Catégorie C	✓		✓			✓	✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓					
Catégorie Plus-FH T4		✓					
Catégorie Plus-FH T6		✓					
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓					
Catégorie Plus-NH T4		✓					
Catégorie Plus-NH T6		✓					
Catégorie I	✓		✓			✓	✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓					
Catégorie S		✓					
Catégorie SM	✓		✓			✓	✓
Catégorie SMH		✓					

Catégories	Mandat privé d'actions américaines CIBC	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC	Mandat privé d'actions internationales CIBC	Mandat privé d'actions mondiales CIBC	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC	Mandat privé d'actifs réels CIBC
Catégorie Plus	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie I	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S						✓
Catégorie SM	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (collectivement, la catégorie Plus-F) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (individuellement, la catégorie couverte) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la date de création) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (la date de début des activités) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 28 février 2025. Les états de la situation financière sont présentés aux 28 février 2025 et 31 août 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 28 février 2025 ou 29 février 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 16 avril 2025.

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

### a) Instruments financiers

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la JVAERG) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la JVRN) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

### b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

## Notes des états financiers (non audité)

### Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

### Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

#### *Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine*

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 28 février 2025, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

**c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s**

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

**d) Compensation**

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

**e) Titres en portefeuille**

Le coût des titres des Mandats est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

**f) Opérations de change**

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

**g) Contrats de change à terme**

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

**h) Contrats à terme standardisés**

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

**i) Options**

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

## Notes des états financiers (non audité)

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

### k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

### l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

### m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration fixes.

### n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

### o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois
ARS	Peso argentin	IDR	Rupiah indonésienne
AUD	Dollar australien	ILS	Shekel israélien
BRL	Real brésilien	INR	Roupie indienne
CAD	Dollar canadien	JPY	Yen japonais
CHF	Franc suisse	KES	Shilling kényan
CLP	Peso chilien	KRW	Won sud-coréen
CNY	Renminbi chinois	MXN	Peso mexicain
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malais
CZK	Couronne tchèque	NOK	Couronne norvégienne
DKK	Couronne danoise	NZD	Dollar néo-zélandais
EUR	Euro	PHP	Peso philippin
GBP	Livre sterling	PLN	Zloty polonais
HKD	Dollar de Hong Kong	RON	Leu roumain

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
RUB	Rouble russe	TRY	Nouvelle livre turque
SEK	Couronne suédoise	TWD	Dollar de Taïwan
SGD	Dollar de Singapour	USD	Dollar américain
THB	Baht thaïlandais	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

**p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

**q) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur**

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 28 février 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Mandats évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Mandats.

**3. Évaluation des placements**

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

**a) Trésorerie et autres actifs**

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

**b) Obligations, débiteures et autres titres de créance**

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

**c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers**

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

## Notes des états financiers (non audité)

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours pémisés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

### d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

### e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

### f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

## 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

## 5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Mandat, à l'exclusion du passif d'un Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieures aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

### 7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

*Provision pour impôts en lien avec des titres indiens*

Les Mandats peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Mandats seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Mandats comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

### 8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

### 9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

*Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats*

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

## Notes des états financiers (non audité)

### Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

### Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) des Mandats. Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

### Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Mandats et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Mandat.

Les montants en dollars versés par les Mandats (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

### 10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

### 11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.



GESTION  
D'ACTIFS CIBC

**Gestion d'actifs CIBC inc.**

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200  
Montréal (Québec)  
H3B 4W5

1-888-888-3863

[www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca)

[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)